

PHYSIOPATHOLOGIE DE L'EXERCICE ET EXPLORATIONS FONCTIONNELLES DE L'EFFORT

(Diplôme Interuniversitaire)
Avec Montpellier, Paris VII et XIII

ANNÉE 2021-2022

- **Objectifs :**

Les tests d'effort permettent l'étude des capacités fonctionnelles de l'organisme. Révélateurs de désordres silencieux à l'état de repos, ils forment la base scientifique sur laquelle s'appuient les stratégies de réhabilitation physique actuellement largement utilisées dans le traitement de nombreuses maladies.

Cette démarche nécessite une bonne connaissance de la physiologie de l'exercice musculaire ainsi que de l'environnement technologique et métrologique qui entoure la réalisation de ces examens.

Parallèlement sera mené un apprentissage spécifique des indications et des protocoles des tests d'effort, ainsi que des programmes de réentraînement, propres à chacun des grands secteurs pathologiques respiratoire, circulatoire, métabolique et neuro-endocrinien.

- **Durée :** 1 an **Nombre de places :** Non limité

- **Droits à payer :**

- **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : **975€** → droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (732 €)

- **Si inscription seconde : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : **891€** → droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (732 €)

- **Enseignant responsable :**

Dr. E. LONSDORFER

Institut Universitaire de Réadaptation Clemenceau – Pôle de MPR
Site Illkirch, 10 Avenue Achille BAUMANN CS 80096- 67403 ILLKIRCH Cedex
evelyne.lonsdorfer-wolf@ugecam.assurance-maladie.fr ☎ 03 68 00 45 23

Secrétariat : Mme Virginie KLEIN

virginie.klein@ugecam.assurance-maladie.fr ☎ 03 88 21 16 02

- **Public concerné :**

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.

- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).

- Les candidats jugés aptes à suivre l'enseignement par les directeurs d'enseignement et assistés du collège des enseignants.

- **Cours et programme :**

L'enseignement a lieu sous la forme de 5 modules de 3 jours bloqués les jeudis, vendredis, samedis.

Soit au total 100h de cours et 8h de T.P.

Le programme sera communiqué ultérieurement.

- **Examens :**

Il y a deux sessions d'examens, en Juin et en Septembre. L'examen consiste en la validation écrite de chaque module (module 1 : (1a noté sur 10 et 1b noté sur 10) durée 1h note sur 20, module 2 durée 1h note sur 20, module 3 durée 1 h note sur 20, module 4 durée 1h note sur 20). Toute note inférieure à 8/20 pour chaque module est éliminatoire même si la moyenne générale a été obtenue. Dans ce cas les candidats devront valider le module en 2^{ème} session.

L'obtention de la validation de chaque module et de la moyenne générale est requise pour la délivrance définitive du diplôme.

⇒ En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les modalités d'enseignement sont susceptibles d'être modifiées